

L'Assemblée s'attaque mardi au chantier sensible des nouvelles règles d'entrée en fac

Paris, 10 déc. 2017 (AFP) -

Les nouvelles règles pour entrer à l'université passent à partir de mardi l'épreuve du débat à l'Assemblée nationale, où la gauche promet de batailler contre une "sélection déguisée", la droite jugeant que le gouvernement "peut mieux faire" encore.

Traduction du plan étudiants présenté fin octobre, le projet de loi "relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants", est présenté par le gouvernement comme un moyen de "tourner définitivement la page du tirage au sort" pour l'entrée dans les filières les plus demandées dès la rentrée 2018, et de réduire le taux d'échec en première année de fac.

D'une orientation renforcée au lycée, à une nouvelle plateforme d'inscription Parcoursup pour succéder à la controversée APB, en passant par un parcours pour les bacheliers fragiles, la réforme, qui a suivi trois mois de concertation avec le monde éducatif, vise à "transformer en profondeur" l'accès à l'enseignement supérieur. Elle est assortie d'un financement de près d'un milliard d'euros.

Depuis trois ans, les universités accueillent entre 20 et 40.000 jeunes supplémentaires chaque année et les effectifs devraient continuer de croître jusqu'au début des années 2020.

Alors que 248 amendements sont au menu pour l'hémicycle, le volet le plus controversé est le nouveau mode d'admission, qui a mobilisé environ 500 jeunes en région parisienne lors de la présentation du texte en Conseil des ministres. Jusqu'alors, la seule condition pour suivre la licence générale de son choix était d'avoir le bac (et d'être tiré au sort pour les filières les plus demandées).

Fini l'algorithme d'APB pour classer les étudiants, place au système Parcoursup. Chaque université traitera la demande d'inscription de manière personnalisée et répondra au vu des "attendus", compétences requises pour être admis dans une filière.

- 'Beaucoup trop vite' -

"L'université acceptera l'ensemble des jeunes" voulant y aller, "mais nous demandons aux bacheliers de faire confiance" à l'université qui leur proposera des parcours "plus flexibles, plus personnalisés et mieux adaptés", selon la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal.

Il y aura un "cadrage national" pour les "attendus", ont notamment ajouté les députés en commission, à l'initiative du rapporteur Gabriel Attal (LREM), comblant un "point faible" pointé par la Fage, premier syndicat étudiant. Les recteurs auront un pouvoir d'appréciation pour certaines situations liées notamment au handicap, ont-ils aussi prévu.

Plusieurs amendements des oppositions vont revenir pour l'hémicycle, comme d'éventuels quotas de boursiers dans les filières sélectives souhaités par LFI.

Si les députés MoDem et UDI-Agir sont globalement satisfaits du projet, LR évoque des "demi-mesures", considérant notamment qu'"en laissant le dernier mot aux élèves, le libre choix reste la règle ce qui ne met pas fin au leurre de l'université +pour tout le monde+ selon les propres mots d'Emmanuel Macron".

A gauche, le ton est critique, à l'unisson de plusieurs syndicats lycéens. "Abandon" de la règle selon laquelle "tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix", pour les socialistes de Nouvelle Gauche, "sélection à plusieurs niveaux" pour les communistes, sans réponse aux "vrais enjeux" du "manque de places" selon les Insoumis.

Ancien ministre de l'Education et ex-candidat socialiste à l'élection présidentielle, Benoît Hamon a considéré fin octobre que "le gouvernement généralise la sélection à l'université", alertant sur des "conséquences injustes".

S'il a salué les orientations de la réforme et n'a "jamais considéré que +sélection+ était un gros mot", l'ancien secrétaire d'Etat socialiste à l'Enseignement supérieur, Thierry Mandon, s'est inquiété d'une application "beaucoup, beaucoup trop vite" et de moyens financiers "absents", avec le risque qu'à terme "les droits d'inscription (soient) augmentés".



PAYS :France
SURFACE :100 %
PERIODICITE :Quotidien



► 10 décembre 2017 - Edition Fil Gen

Avec sa réforme, le gouvernement affiche aussi "une nouvelle ambition pour la vie étudiante". "Pour réussir dans l'enseignement supérieur, il faut se préparer, se sentir bien, se loger de manière convenable...", a déclaré Edouard Philippe fin octobre.

Principal changement: le rattachement progressif des étudiants au régime général de la Sécurité sociale dès la rentrée 2018, promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Souhaitée par la Fage, la mesure est vivement contestée par l'Unef, deuxième syndicat étudiant.

ic/chl/mat/dar

Afp le 10 déc. 17 à 10 00.